



Sablons · sur ·
Huisne



©Emilie Huet

La Gazette



Chères Sablonnaises, Chers Sablonnais,

L'hiver est terminé... vivement la douceur et le soleil qui viendront réchauffer nos corps et nos cœurs ! Nous attendons tous avec impatience les beaux jours pour nous réunir et nous retrouver en famille et entre amis dans nos jardins et autour d'un barbecue ! Patience...

En janvier dernier, c'est avec plaisir que nous vous avons invités à partager les vœux 2023 à la Salle Condé Confluence. Ce fût l'occasion de faire un focus sur les projets déjà terminés, en cours et surtout sur ceux à venir : construction de deux terrains de padel à côté des terrains de tennis, travaux de sécurisation et d'embellissement dans les bourgs de Coulonges-Sablons et rue Michel Melliant à Condé-sur Huisne, ouverture des jardins partagés, réfections du chemin de croix et du tableau « L'Annonciation » en l'église Notre-Dame de Condé-sur-Huisne, fin des travaux de signalisation et adressage pour notamment assurer et terminer l'installation de la fibre, et encore bien d'autres projets...

En mars, le Conseil Municipal a offert à nos aînés un repas-spectacle, en partenariat avec le Melrose Cabaret. Nous attendions tous, avec impatience, ces retrouvailles. J'ai eu la joie également d'offrir un joli bouquet de fleurs et un petit présent à notre nouvelle centenaire : Angéline MUSSOT.

Comme quoi : il fait bon vivre à Sablons !!

Comme je le dis très souvent : Sablons vit. Sablons vit grâce aux personnes motivées et impliquées dans la vie communale mais elle vit aussi grâce à son école, toutes ses associations culturelles, sportives et autres qui font un travail formidable.

N'hésitez pas à les rejoindre. Elles recherchent des adhérents et des bénévoles. C'est un large panel qui vous est offert. Vous pourrez retrouver toutes les informations utiles dans notre journal mais aussi sur le site internet de la commune, sur Panneau-Pocket (j'espère que vous avez bien téléchargé l'application sur votre téléphone!) et sur notre compte Facebook.

A Sablons-sur-Huisne, nous vous offrons encore un large programme d'animations et d'événements à venir que je vous laisse découvrir au fil des pages de cette nouvelle « Gazette ». Nous vous attendons tous avec impatience pour partager ces moments conviviaux !

Voilà pour l'essentiel : je vous laisse maintenant découvrir notre nouvelle « Gazette ». Bonne lecture !

Christelle RADENAC
Maire de SABLONS SUR HUISNE



Félicitations à nos petits Sablonnais Alix, Nael, Nathan, Jules et à leur entraîneur Philippe Catel qui ont brillé au championnat de Normandie de Taekwondo le 4 décembre 2022 !

Aménagement cœur de Bourg Coulonges les Sablons

La commune a sollicité l'Agence Départementale d'Ingénierie de l'Orne pour réaménager le bourg de Coulonges les Sablons. Suite à la non-obtention de subvention de la part de l'Etat, le projet va se réaliser en 3 tranches de travaux : Place de l'Eglise, la rue des écoles et la rue des Sabotiers.

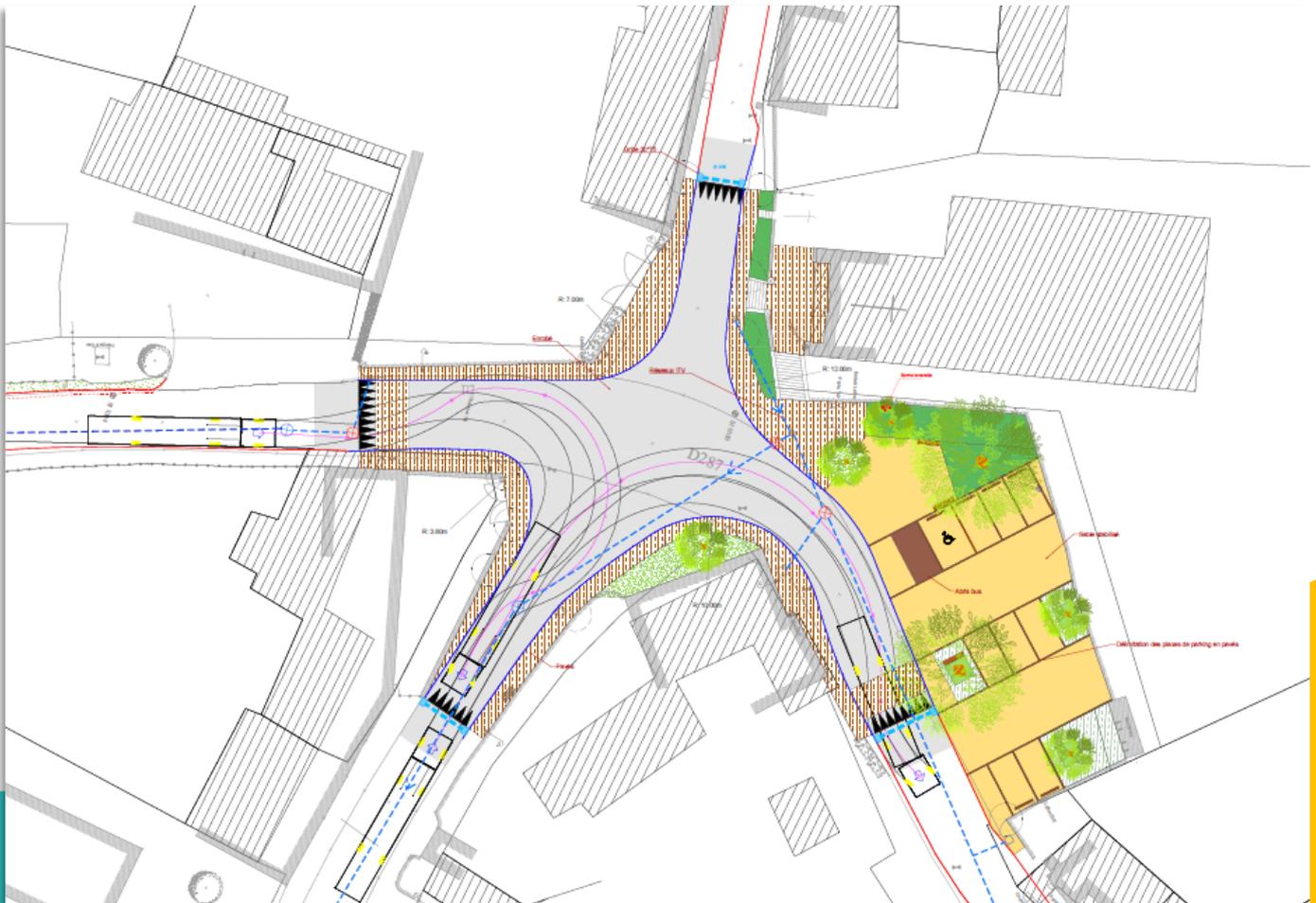
La première tranche concerne le carrefour de l'église et sa place.

Les enjeux sont :

- Redéfinir le carrefour.
- végétaliser.
- sécuriser les itinéraires piétons.
- assurer le passage de poids lourds en direction de la rue des Ecoles.

Nous prendrons soin de conserver la polyvalence des lieux : stationnement, arrêt de car, église, marchand ambulant, accueil de visiteurs...

Le tout permettra de rendre la place conviviale, d'améliorer la visibilité et la mise en valeur des rues du carrefour.



Zoom sur le coût des Travaux

Montant des travaux :

351 695.81 € HT dont frais
d'ingénierie 31 972.35 €



Subventions :

FAL (Fond d'Action Locale) 20 750 €



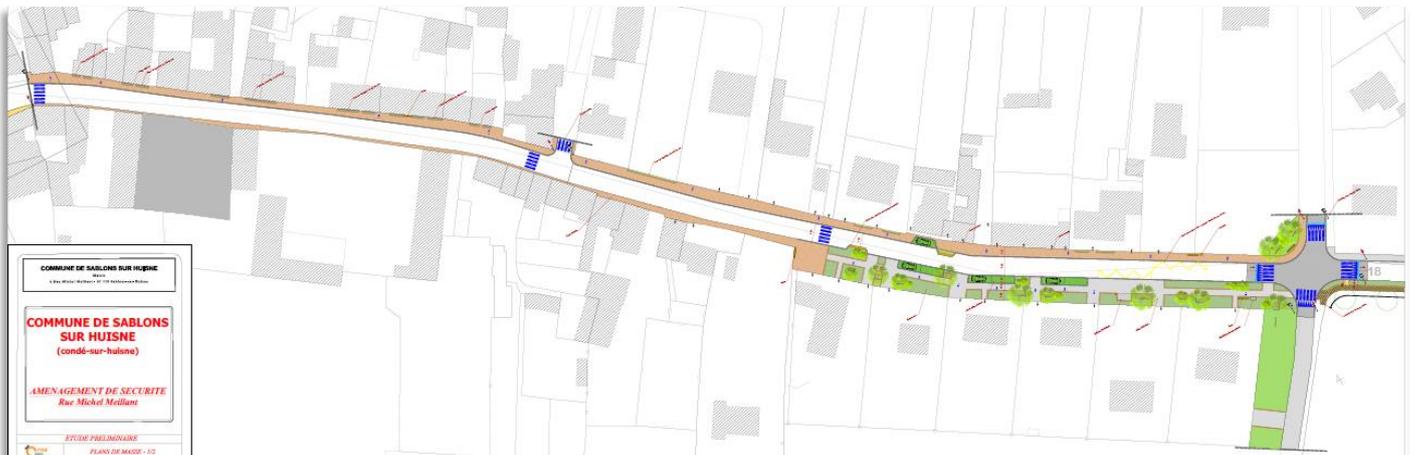
Travaux

Aménagement cœur de Bourg Condé sur Huisne tranche 1 : rue Michel Meillant

L'Agence Départementale d'Ingénierie de l'Orne accompagne notre commune pour le réaménagement de la traversée du bourg de Condé sur Huisne, de la Mairie au rond-point du cheval. Les enjeux sont la réduction de la vitesse des véhicules, la sécurisation des piétons et l'aménagement qualitatif de la Place du Général de Gaulle.

La première tranche des travaux concerne la rue Michel Meillant. L'aménagement consiste à requalifier les espaces dégradés de la rue et de ses abords. Les travaux d'aménagement comprennent :

- l'aménagements d'espaces publics pour l'intégration des arrêts de car, de places de stationnement, de trottoirs et cheminements assurant la continuité piétonne.
- l'aménagements en faveur de la réduction de la vitesse des véhicules.
- l'aménagements paysagers pour valoriser l'entrée de bourg et la qualité du cadre de vie des riverains de la rue.
- La création de trottoirs aux normes PMR (personne à mobilité réduite).
- Une voie partagée pour les cyclistes.



Le Saviez-vous ?

Rue Maréchal Leclerc : 2794 véhicules/jour y circulent dont 4.1% de poids lourds.

Vitesse moyenne : 44 km/h pour les voitures (comptage de 2022).

Rue Michel Meillant : 2574 véhicules/jour y circulent dont 2.7% de poids lourds.

Vitesse moyenne : 40 km/h pour les voitures (comptage de 2022 au niveau des écluses temporaires).



Zoom sur le coût des Travaux

Montant des travaux :

590 111.12 HT

Subventions :

DETR 265 550 €

FAL 40 000 €





Sécurisation de la circulation

Installation d'un « feu récompense » à Condé sur Huisne

Un « feu récompense » a été implanté rue Clément Courteil dans le sens de la descente pour réguler la vitesse des véhicules.

Le feu est paramétré pour être au rouge en l'absence de véhicule et de basculer au vert lorsque la vitesse des véhicules détectés en approche est à 30 km/h et en dessous.

Si vous roulez trop vite, le feu restera au rouge et vous devrez vous arrêter.

Un conducteur qui passerait au rouge s'expose à une amende de 135 € et un retrait de 4 points sur son permis de conduire.



Les cyclistes bénéficient d'un cédez-le-passage les autorisant à franchir le feu rouge.

Installation d'un plateau à Condeau



A la suite du retrait des coussins berlinois, qui n'étaient plus aux normes, depuis mi-février, un plateau ralentisseur a été installé rue de la Mairie à Condeau afin de ralentir les véhicules qui ne respectent pas la limitation de vitesse à 30 km/h.



Zoom sur le coût des Travaux



Montant des travaux :

Feu récompense 15 047 € HT

Plateau ralentisseur 9 797.95 € HT

Subventions :

FAL 5 207 €



Rappel : les bourgs de Condé sur Huisne, Condeau et Coulonges les Sablons sont des zones limitées à 30 km/h.

Un piéton a 95% de chance de survie lors d'un choc à 30 km/h, 53 % à 50 km/h et seulement 20 % à 60 km/h.

En agglomération, quand un piéton s'engage ou manifeste de façon claire son intention de traverser, les véhicules doivent lui céder le passage et, au besoin, s'arrêter.

Le piéton doit toujours être attentif à la situation de la rue, notamment lorsqu'il met un pied sur la chaussée. Il doit aussi observer les règles du Code de la route.



Informations Municipales

A vos agendas !

Vendredi 21 & samedi 22 avril

Trad'Orne – Festival Musique et danses traditionnelles du Perche.

Lundi 1^{er} mai

Concours de pêche des enfants – Etang de la Ballastière - organisé par Flash et la Mairie.

Lundi 8 mai

Cérémonies patriotiques de l'armistice 1945.

Mardi 9 mai au mardi 16 mai

Bus des Familles : accueil des parents & enfants autour de diverses animations.

Samedi 13 mai

Pierres en Lumières – Condé sur Huisne.

Dimanche 14 mai

« Les Bolchantan & l'Enfant-Lune » - spectacle pour enfants.

Jeudi 18 mai

Brocante de l'Association Festive Condéenne (AFC) – Condé sur Huisne.

Samedi 03 juin

Les Olympiades – Parc des Sports et Loisirs -Condé sur Huisne.

Dimanche 04 juin

Fête des Jardins – Jardin du Bas-Plessis à Coulonges les Sablons (entrée libre) & Jardin du Tilleul à Condé sur Huisne (sur réservation préalable auprès de la Mairie, places limitées).

Samedi 10 Juin

Concours de pêche adultes – La Ballastière - Condé sur Huisne.

Vendredi 23 juin

Fête de la Musique – Condé sur Huisne.

Jeudi 13 juillet

Fête nationale – Barbecue par l'AFC, feu d'artifice et bal organisés par la Commune – La Ballastière – Condé sur Huisne.

Dimanche 30 juillet

Festival les Supercherries – Salle Condé Confluence et Eglise - Condé sur Huisne – Festival en Collaboration avec Nogent-le-Rotrou et Thiron-Gardais.

Dimanche 3 septembre

Forum des associations.

Samedi 9 septembre

Ball Trap au profit du Téléthon – AFC – Coulonges les Sablons.

Samedi 4 novembre

Soirée années 80 (ambiance discothèque) – AFC.



➔ Rendez-vous www.tourisme.coeurduperche.com/agenda & <https://www.parc-naturel-perche.fr/voir-faire/agenda> pour les manifestations Cœur du Perche et du Parc naturel régional du Perche.



Permanence des Adjointes au Maire

Les Maires-Adjointes peuvent vous recevoir soit sur rendez-vous, soit directement à leur permanence :

- **Claude SENECHAL** :
le vendredi matin sur rendez-vous.
- **Nathalie BERTU** :
le mercredi sur rendez-vous.
- **Joël MARCHAND** :
le mardi 16h00 à 17h30 en mairie de Condé sur Huisne.
- **Sandrine SIMON** :
le mercredi sur rendez-vous.
- **Jean-Yves MESNIL** :
le jeudi sur rendez-vous.



Horaires d'ouverture au public Mairies de Sablons sur Huisne

Condé sur Huisne

Mardi 10h00-12h00 / 16h00-18h00
Mercredi 10h00-12h00
Jeudi 10h00-12h00 / 14h00-16h00
Vendredi 10h00-12h00 / 14h00-16h00
Samedi 10h00-12h00

Coulonges les Sablons

Vendredi 10h00 – 12h00

Condeau

Lundi 10h00 – 12h00

Conseil Municipal



Suite à la démission de Laëtitia BOUDET, nous accueillons une nouvelle conseillère au sein du Conseil Municipal : Valérie Rigot.

Elle exerce le métier d'opératrice de production. Valérie Rigot a intégré les commissions communales sport et commerce et artisanat.

Bienvenue à elle !

Charade

Et je vous propose une découverte sous la forme d'une charade :

Mon premier est un pronom possessif.
Mon deuxième est un porte-bonheur.
Mon troisième annonce une métamorphose.
Mon quatrième sonne comme un chiffre.
Mon cinquième mérite la fashion week.
Mon tout est un salmonidé de nos rivières.
Réponse en dernière page et l'AAPPMA va nous envier...



Etat civil

Décès

Janine VALLENCHON – 09/10/2022

Brigitte BEUNOIR- 15/10/2022

Christian RADENAC – 20/10/2022

Roland COLDEBOEUF – 21/10/2022

Pierre BUTHON – 21/10/2022

Henriette GONET – 01/01/2023

Maryvonne RIGOT – 10/01/2023

Naissances

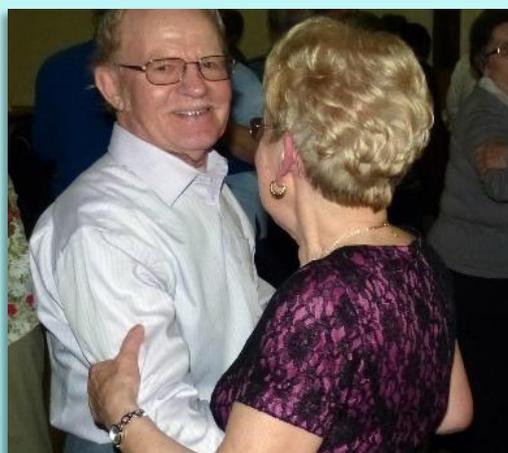
Alessio BENARD – 04/11/2022

Emi CHARRON – 11/12/2022

Diego NARGUET – 10/01/2023

Augustin SAINTHÉRANT – 21/01/2023

Ils nous ont quittés



Pierre et sa femme lors d'un thé dansant

Pierre Buthon s'en est allé le 21 octobre 2022 à 86 ans. Il a notamment laissé un grand vide au Club de la Bonne Ambiance. Coulangeois de naissance, il a présidé le Club de la Bonne Ambiance avec passion à partir de 2008. Très dynamique, il était toujours à la recherche de nouvelles activités à proposer à ses adhérents : des spectacles, des voyages, des sorties culturelles...

Ce qu'il préférait, c'était les thés dansants !



Rose-Marie dans sa boutique en 2005

Tout le monde à Condé sur Huisne connaissait Rose-Marie Boudier. Elle nous a quittés bien trop tôt à l'âge de 68 ans. Avec son mari Patrick, ils arrivent en septembre 1989 à Condé sur Huisne pour ouvrir une boulangerie 16 rue du Maréchal Leclerc.

Rose-Marie était toujours souriante,

A la retraite, comme le contact avec la clientèle lui manquait, elle se rendait au club des aînés tous les jeudis. Elle aimait se ressourcer à Merville Franceville où elle avait un mobile home en bord de mer.

Avec Patrick, ils avaient fêté leurs noces d'émeraude en 2015 avec leurs famille et amis.

Services pour séniors

Des solutions pour bien vivre à la maison

Présence Verte

L'association Présence Verte, créée il y a plus de 30 ans, est un réseau national d'associations locales qui favorise l'autonomie et le maintien à domicile en apportant sécurité, sérénité et bienveillance pour ses adhérents (près de 120 000 abonnés).

Elle s'appuie sur ses trois valeurs fondatrices : proximité, solidarité et innovation.

Ouverts à tous, Présence Verte propose des solutions payantes de téléassistance au domicile et mobile, adaptées aux besoins et modes de vie.

Une chute, un malaise... L'appel est pris en charge par la Centrale d'Écoute Présence Verte (7 jours sur 7 et 24h sur 24). L'opérateur prévient les proches et/ ou les secours si nécessaire.

50%
réduction
d'impôt

NOS SOLUTIONS
DE TÉLÉASSISTANCE

Activ'mobil
la liberté en
toute sécurité.

présenceverte
libres d'être actifs

Activ'zen
libre de vivre
chez soi en toute
sécurité.

présenceverte.fr

Pour découvrir nos solutions,
contactez votre conseiller local au
02 43 39 43 16
OU
contact@presenceverte-53-61-72.fr

La commune de Sablons Sur Huisne a signé une convention avec Présence Verte Mayenne-Orne- Sarthe. Dans le cadre de ce partenariat, si vous souhaitez souscrire à Présence Verte, les frais d'installation sont offerts. Des aides financières sont possibles selon les Caisses de retraites (MSA, CARSAT...), dans le cadre de l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie), ou auprès de votre Mutuelle (selon les conditions de votre contrat). Pour toute demande de renseignement sur l'abonnement, il vous suffit de prendre contact avec votre mairie ou directement avec l'association locale Présence Verte Mayenne-Orne-Sarthe.

Présence Verte Mayenne-Orne-Sarthe
30 rue Paul Ligneul
72000 Le Mans



Tél : 02 43 39 43 16
contact@presenceverte-53-61-72.fr
www.presenceverte.fr

La Poste « veillez sur mes parents »

La poste propose des services payants pour faciliter le quotidien des seniors et celui de leurs proches :

- La visite du facteur pour créer du lien et rassurer les proches.
- La téléassistance.
- « Mes médicaments chez moi » : vos médicaments réservés en pharmacie et livrés à domicile.
- « Me faire livrer mes repas » : des repas équilibrés cuisinés avec des produits frais.

Renseignez-vous auprès de votre facteur, au bureau de poste.



Mais aussi au 0 800 000 011 ou laposte.fr/veillersurmesparents.

Les services d'aides à la personne

ADMR (*Aide à Domicile en Milieu Rural*)
Place du Général de Gaulle
Condé sur Huisne
61110 SABLONS SUR HUISNE
02 33 83 72 10

<https://www.admr.org/associations/admr-remalard>

UNA (*Union Nationale de l'Aide, des Soins et
des Services aux Domiciles*)
27 rue de la Tuilerie
Dorceau
61110 REMALARD EN PERCHE
02 33 25 99 92
<http://www.una.fr/>

Informations Municipales

Les accueils numériques à Sablons sur Huisne

A l'agence postale communale

La Poste a installé à l'Agence Postale Communale un nouvel ordinateur et une imprimante scanner au point d'accueil numérique. Utilisables en libre-service et en autonomie, vous pourrez y effectuer vos démarches ou consulter votre messagerie.

Les horaires de l'Agence Postale :

Lundi : fermé

Mardi, mercredi, jeudi, vendredi : 9h30-12h30 / 13h45-16h

Samedi : 9h15-12h15

Agnès Jouhannet gérante de l'agence postale communale présentant le nouveau matériel



Permanence de la conseillère numérique

Comme indiqué dans le dernier « Essentiel Sablonnais » une conseillère numérique de la CdC Cœur du Perche est à votre disposition pour vous aider dans vos difficultés numériques. L'accueil numérique est ouvert à tous les publics de tous âges et tous niveaux. La conseillère vous aide dans vos difficultés numériques, autant sur votre smartphone, que sur tablette et ordinateur, que vous vous y connaissiez très peu ou même bien, n'hésitez pas à venir à ses ateliers !

C'est un service **GRATUIT** et sur rendez-vous. Des permanences sont organisées à Sablons sur Huisne dans la Maison des Services à côté de l'Agence Postale.

Direction générale des Finances Publiques

Nouvelle obligation déclarative pour les propriétaires

Comme vous le savez, la taxe d'habitation sur les résidences principales est supprimée dès 2023. Les taxes d'habitation sur les résidences secondaires et sur les locaux vacants sont en revanche maintenues. Pour permettre à l'administration fiscale de bien identifier les logements concernés par ces taxes qui subsistent, une nouvelle obligation déclarative, inscrite à l'article 1418 du code général des impôts, a été mise en place.

En tant que propriétaire, vous êtes concerné(e) par cette nouvelle obligation déclarative. Ainsi, vous devez pour chacun de vos locaux (y compris les parkings, caves, etc.), indiquer à quel titre vous les occupez et, quand vous ne les occupez pas vous-mêmes, l'identité des occupants et la période de leur occupation (situation au 1^{er} janvier 2023).

Afin de faciliter votre déclaration, les données d'occupation connues des services fiscaux sont préremplies. Il est important, même en cas de préremplissage, de vous assurer que les informations qui vous concernent sont justes. Dans le cas contraire, vous devez les corriger. Après cette première déclaration, seul un changement de situation nécessitera une nouvelle déclaration de votre part.

Vous avez jusqu'au 30 juin 2023 pour déclarer la situation d'occupation de vos biens, dans l'onglet « Biens immobiliers » de votre espace sécurisé sur le site impots.gouv.fr.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter l'espace « [Gérer mes biens immobiliers](#) » du site impots.gouv.fr. En cas de besoin d'assistance pour effectuer votre déclaration, vous pouvez appeler le 0 809 401 401 (service gratuit + prix d'un appel), du lundi au vendredi de 8h30 à 19h, ou vous rendre directement dans le service des impôts ou dans l'espace France services le plus proche de chez vous pour accéder à un ordinateur en libre-service et bénéficier au besoin d'un accompagnement personnalisé.

Travaux de rénovation de la voie ferrée



Des travaux de rénovation de la voie ferrée et des passages à niveaux vont avoir lieu à Sablons sur Huisne par la SNCF impliquant la fermeture des passages à niveaux :

Passage à niveau n°48 à la Basse Roche à Condé sur Huisne : fermeture de 5 à 6 jours sur la période du 18 mai au 18 juin.

Passage à niveau n°49 rue du Maréchal Leclerc à Condé sur Huisne : fermeture du 11 mai au 12 juin. Une déviation sera mise en place pour les véhicules légers par la rue du Moulin Pley. Une déviation pour les poids lourds sera mise en place via Rémalard, Berd'huis et Nogent le Rotrou.

Passage à niveau n° 51 à Bueil à Condeau : fermeture du 8 mai au 15 juin.

Passage à niveau n° 53 le Goulet à Condeau : fermeture du 1er mai au 9 juin

Ces travaux vont engendrer des nuisances sonores mais ne peuvent être réalisés que de nuit, après interruption des circulations commerciales de 21h et 6h du matin, du lundi soir au vendredi matin et de 23h00 à 8h00 du vendredi soir au samedi matin. Les travaux particulièrement bruyants seront favorisés entre 22h et minuit.

En cas de réclamation, les riverains pourront écrire à l'adresse suivante :

travauxrenouvellementvoiebpl@reseau.sncf.fr



©Quest France

Réunion publique d'information avec la SNCF le 9 février 2023

Le brûlage des déchets végétaux est interdit à l'air libre

Nouvelle réglementation

Par arrêté préfectoral du 28 septembre 2022, une nouvelle réglementation s'applique pour le brûlage des déchets et met fin à la dérogation qui autorisait le brûlage des végétaux pour les propriétés de plus de 5000 m².

Les brûlages de déchets verts émettent de nombreux composés toxiques et sont une source importante de pollution de l'air atmosphérique qui peut nuire tant à la santé qu'à l'environnement.

Pour information, brûler 50 kg de déchets verts émet autant de particules que 13 000 km parcourus en voiture diesel récente.

Des solutions alternatives existent : elles passent par la valorisation sur place, comme le paillage, le compostage et le broyage, ou bien par la gestion collective de ces déchets.

Le respect de ces dispositions est l'affaire de tous : particuliers, collectivités, entreprises et agriculteurs. Toute infraction à l'arrêté ci-dessous expose les contrevenants à une sanction de deux ans d'emprisonnement et 75 000 € d'amende. Si vos voisins sont incommodés par les odeurs, ils peuvent par ailleurs engager votre responsabilité pour nuisances olfactives.

Attention le brûlage des résidus d'activités d'élagage des haies, arbres fruitiers et autres végétaux dans une exploitation agricole n'est pas interdit. Merci aux agriculteurs de venir retirer l'arrêté préfectoral en mairie ou de nous le demander par mail sablonsurhuisne@orange.fr.

Pour toute demande d'information complémentaire, vous pouvez :

- contacter le service Eau et Biodiversité de la Direction départementale des territoires de l'Orne au 02 33 32 50 46,
- consulter une brochure sur le site de la préfecture de l'Orne ou venir en retirer une en Mairie.



La Vie des Commissions

Commission fleurissement

2^{ème} édition du concours façades, balcons & petits jardins fleuris



Le fleurissement réalisé par les habitants, participe à l'embellissement de notre cadre de vie.

Pour la seconde année, le concours communal des façades, balcons et petits jardins fleuris organisé par la Commune de Sablons sur Huisne, a pour objet d'encourager et de récompenser les actions des habitants en faveur du fleurissement.

Ce concours est ouvert à tous les habitants de Sablons sur Huisne. Cette année, le jury passera en juin visiter façades, balcons et petits jardins.

La remise des prix aura lieu en septembre.

Pour tous ceux qui souhaitent participer, le règlement du concours et le bon d'inscription seront disponibles à partir du 1 avril 2023 à la mairie de Sablons sur Huisne.

Clôture des inscriptions le 13 mai 2023.

Concours de la plus belle citrouille

Fin octobre 2023, la commission fleurissement organisera le concours de la plus belle citrouille.

Dans quelques semaines, il sera temps de planter vos graines.... Pensez-y !

Le concours est ouvert à tous.

Les modalités de participation seront publiées ultérieurement sur Panneau Pocket, Facebook et le site internet de Sablons sur Huisne.



Commission Communication

Panneau Pocket simple et gratuit !



La commune de Sablons sur Huisne s'est abonnée à l'application mobile d'informations et d'alertes **Panneau Pocket** dans le but d'être au plus proche de vous. L'application téléchargeable est gratuite, sans publicité, sans création de compte :

- 1 - Ouvrez votre application Play Store, App store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette.
- 2- Tapez « **Panneau Pocket** » dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe.
- 3- Le logo de **Panneau Pocket** apparaît à côté de l'application **Panneau Pocket** en tête de liste. Cliquez sur « installer » ou « Obtenir ».
- 4- Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le  à côté du nom de votre commune. Vous recevrez les notifications de son actualité en temps réel.

Retrouvez également toutes les informations et alertes depuis un ordinateur sur app.panneaupocket.com. Si besoin, scannez le QR code ci-dessous, il vous emmènera directement au téléchargement de l'application.

Bonne utilisation !



Déjà plus de **412** utilisateurs !
Rejoignez-nous !
Parlez-en autour de vous !

Le Saviez-vous ?

Vous pouvez retrouver les Gazettes de Sablons et l'Essentiel Sablonnais sur notre site internet <https://sablons-sur-huisne.fr>

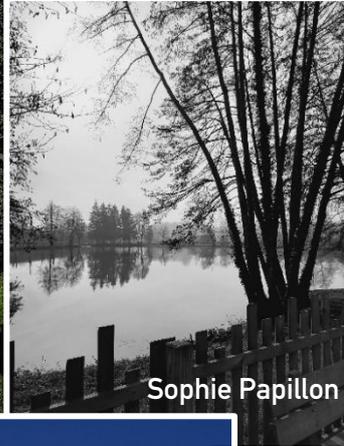


Commission communication - Concours photo La Gazette de Sablons

Nous remercions tous les participants du concours photo dont nous publions ici une photo. Bravo au vainqueur [Emilie Huet](#) et une mention spéciale à [Jean Pavis](#) dont la photo illustre la dernière page de notre Gazette. Toutes les photos étaient méritantes !



Jean-Marc Cipoire



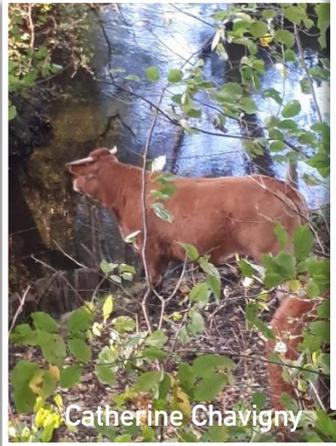
Sophie Papillon



Césarine Robert



Charlène Grasteau



Catherine Chavigny



Enzo Robineau



Marcelle Laverton



Enzo Robineau



Noël Decraemer

Commission culture

Deuxième édition du festival de musique « Les SuPercheries »

L'ESCADRON VOLANT de la Reine

les SuPercheries

Festival de musique baroque et musique du monde

28 / 29 / 30 Juillet 2023

NOGENT LE ROTROU - THIRON GARDAIS - CONDE SUR HUISNE

Informations et réservations sur www.escadronvolant.com

Logos: PACT, C2P, Nogen le Rotrou, Sablons sur Huisne

La deuxième édition du festival de musique baroque et musique du monde « Les Supercheries », proposé par l'Escadron Volant de la Reine, se fera sur 3 jours : le 28 juillet à Nogent-le-Rotrou, le 29 juillet à Thiron-Gardais et le 30 juillet à Sablons-sur-Huisne.

Programmation du dimanche 30 juillet 2023 à Sablons sur Huisne dans le cadre des SuPercheries :

- 15h30 : Concert de l'ensemble Acte6, programme "Un lieu à soi" avec notamment Maïlys de Villoutreys (soprano), Lucile Richardot (mezzo-soprano) et Adam Laloum (piano) à la salle Condé Confluence - 15€, tarifs réduits
Réservations sur escadronvolant.com
- 18h : Concert de l'Ensemble Perspectives (quintette vocal a cappella) à l'Eglise de Condé sur Huisne - Gratuit

La Vie des Commissions



L'interview de Fario

Sandrine SIMON & Emmanuel JOUBERT, responsables de la Commission « Culture » et « Téléthon »



Bonjour Sandrine, bonjour Emmanuel, je suis chargé d'en savoir un peu plus sur la commission « CULTURE » et comme les ondes arrivant à mes ouïes disent que vous en faites beaucoup et que vous allez encore amplifier le phénomène, ma curiosité est toute frétille... donc elle fait quoi la commission culture ? C'est bien celle qui s'occupe du travail dans les champs ? C'est ça ?

Sandrine & Emmanuel : Bonjour Fario, alors non, nous ne sommes pas en charge de l' « agri » culture mais de la culture, c'est à dire que nous, membres de la commission culture, proposons aux Sablonnais un vaste programme afin que les animations puissent toucher un maximum de personnes ayant des sensibilités et des âges différents : musique et théâtre de différentes époques, soirée jeux, mise en valeur du patrimoine et des magnifiques lieux de notre commune ... Bref, plein de choses pour te faire bouger tes nageoires et écailles, Fario et effectivement un programme 2023 encore plus riche !



Ah ben je plonge de haut alors ! Voulez-vous vous présenter ?

Sandrine : Je suis adjointe au Maire, en charge de la culture et de la santé. Je suis donc responsable des deux commissions, et fais partie d'autres commissions (jeunesse et sport, ...). Je réside à la Chaussée (Condé sur Huisne).

Emmanuel : je suis conseiller, co-responsable avec Sandrine de la commission culture, et responsable du Téléthon de Sablons sur Huisne. Je fais partie des commissions communication, santé et cimetièrre. Je réside à Coulonges-les-Sablons.

Sandrine & Emmanuel : notre leitmotiv est de faire en sorte que les Sablonnais puissent s'épanouir, en famille et entre amis, à travers les diverses animations proposées. Mais aussi qu'ils puissent partager de bons moments, découvrir de nouvelles choses ou d'en redécouvrir.



Et alors on va bientôt avoir Vianney, Clara Luciani et Orelsan ? Et les victoires de la musique à la salle Condé Confluence ? Une vraie saison culturelle en quelque sorte ?

Sandrine & Emmanuel : on y réfléchit on a juste des doutes quant à pouvoir tenir notre budget. Mais Fario, si tu as des stars dans tes amis (la Truite de Schubert ?), n'hésite pas à leur dire de prendre contact avec nous !



Et tout ça à deux ?

Sandrine & Emmanuel : bien sûr que non et fort heureusement ! Nous sommes entourés d'une super équipe très motivée : Catherine, Christine, Jocelyne, Joël, Nathalie, Sandrine et nous deux. Nous nous réunissons très régulièrement, pour préparer et organiser tous les événements prévus, et proposer ou imaginer les suivants.



Et le maire vous donne beaucoup de fritures, je veux dire de sous pour faire tout ça ?

Sandrine & Emmanuel : Ah, et bien nous y revoilà, le nerf de la guerre. Néanmoins nous n'avons pas du tout à nous plaindre ! Et nous faisons en sorte de le tenir tout en proposant régulièrement des nouveautés !

L'interview de Fario



Quels sont vos supports de communication pour informer à la population ?

Sandrine & Emmanuel : Non seulement la presse, les formats papiers, affiches de tailles multiples (entrées de bourgs, commerces, ...), flyers que l'on distribue dans les communes aux alentours ou distribués dans les boîtes aux lettres, mais aussi les moyens numériques mis en place par la dynamique commission communication : site internet, Facebook, panneau pocket et parfois de courtes vidéos de « teasing » sur la chaîne YouTube de la commune.



Et l'école municipale de musique c'est vous aussi ?

Sandrine & Emmanuel : Nous travaillons en très forte collaboration avec Condé Music et l'école de musique, mais cette école est gérée de mains de maîtres par nos deux professeurs de musique et notre professeure de chant, employés par la commune. Si tu veux t'inscrire pour jouer ou chanter, prends contact directement avec eux ! Toutefois nous émettons un doute te concernant : on n'a pas encore inventé les instruments à eau ou à algues, à l'instar des instruments à vent ou à cordes...



Emmanuel, j'ai ouï dire que tu étais le grand chef d'orchestre du Téléthon ? Raconte ...

Emmanuel : Historiquement, le Téléthon est un grand événement organisé par la commune, très engagée pour cette cause. J'ai effectivement repris les rênes que mes prédécesseurs tenaient parfaitement. Je suis comme tu dis le « chef d'orchestre », pour reprendre ton image. Mais que serait ce chef sans son orchestre ? Et pour le Téléthon, l'orchestre est constitué d'une équipe de nombreuses et nombreux bénévoles extraordinaires ! La quasi-totalité du Conseil Municipal est également impliquée. Les deux premières années ont été compliquées à cause de la pandémie, mais en 2022, nous avons pu retrouver une richesse d'évènements digne des anciennes éditions, avec aussi des nouveautés. Hâte d'être au 8-9 décembre 2023, retenez les dates !



Et c'est toi le « Maître vidéo » de la commune ?? Les vœux etc...

Emmanuel : oh là là, un bien grand mot je réalise effectivement les vidéos (teasing ou retour sur certains événements, vœux), qui sont, pour rappel, à la disposition de toutes et tous sur la chaîne YouTube de Sablons (sur YouTube, tapez « Sablons-sur-Huisne ». Si j'y passe certes du temps, j'aime bien faire cela et comme par exemple pour les vœux 2023, ce type de vidéo nous rappelle que l'année a été très riche, démontrant le dynamisme de la commune ! Si tu veux, Fario, on pourra faire une séance de prise de vue au sein de ton nid de bulles...



Et du coup, vous auriez un scoop ou un secret, que je garde que pour moi bien sûr, qui concernerait Sablons ?

Sandrine & Emmanuel : Ben, ce ne serait plus un secret alors ! Et de toute façon, le calendrier de la gazette va tout dévoiler.



Vous voulez ajouter quelque chose à laquelle je n'aurais pas pensé ?

Sandrine & Emmanuel : Bien sûr que non, tu es un reporter hors-pair Fario. On espère juste que le programme 2023 satisfera tout le monde, en comptant bien voir la majorité des Sablonnais aux événements prévus, car cela est une vraie récompense pour l'équipe qui y met beaucoup de temps et d'énergie !



Eh bien bon courage à votre équipe et au boulot !!! Il ne faudrait pas faire que de frétiller !

Ça s'est passé à Sablons

La réouverture de la salle Condé Confluence

28 octobre 2022



Après des mois de fermeture suite à son incendie, la soirée de réouverture de la salle Condé Confluence était très attendue des Sablonnaises et Sablonnais, venus en nombre ce soir-là. Ils ont pu assister, après les discours, à un superbe spectacle musical.



Le Melrose Cabaret nous a offert plusieurs scénettes issues de ses spectacles, tout en paillettes et en plumes. La soirée s'est poursuivie avec Romain Radenac et ses reprises de chanson pop rock puis le public a pu apprécier la musique d'Hermanus Bakker à la guitare et Karen Nimereala au chant. Les musiciens de Condé Music ont également mis l'ambiance dans un esprit de fête.



Ça s'est passé à Sablons

Cérémonies du 11 novembre 2022



En ce 11 novembre, Sablons sur Huisne a célébré le 104^{ème} anniversaire de la signature de l'armistice de la guerre de 1914-1918. Les Sablonnaises et Sablonnais de tous âges se sont réunis au monument aux Morts de Condé sur Huisne pour honorer la mémoire des soldats morts pour la France. Des élèves de l'école Fortuné Fardouet se sont joints à eux et tous ont entonné la Marseillaise au son de Condé Music. Lilly-Rose, élève de 6^{ème}, a lu le texte de L'UFAC (l'Union française des associations de combattants).

Les rendez-vous de quartier

Régulièrement l'équipe municipale va à votre rencontre lors de rendez-vous de quartier. Cela permet d'échanger en direct sur les problématiques de chaque quartier ou hameau et d'informer sur les projets en cours ou à venir.

Dernièrement, les élus se sont déplacés à la Chaussée le 15 octobre, à Coulonges les Sablons le 17 février (avec pour thème les travaux de cœur de bourg) et à Rivray le 18 février.

Une réunion s'est également tenue pour les habitants de la rue Michel Meillant le 5 janvier à la salle Paul Pelleray pour une présentation par l'agence départementale d'ingénierie du projet d'aménagement de la rue.



La Chaussée



Coulonges les Sablons



Rivray



Quand une réunion de quartier est organisée, vous êtes prévenus en recevant un flyer dans votre boîte aux lettres, comme celui-ci.

Ça s'est passé à Sablons

La Sainte Cécile – Condé Music in Love

20 novembre 2022



Condé Music avait donné rendez-vous aux romantiques avec un concert de Sainte Cécile sur le thème de l'amour.

Les « P'tits Condé » et Milly étaient également de la fête !

Un spectacle d'une très grande qualité, drôle, plein de surprises, qui a enchanté les spectateurs venus nombreux à la salle Condé Confluence.

Pièces de théâtre « Ciel ma Belle-mère » & « Bla Bla Drive »

Vous êtes venus très nombreux assister aux pièces de théâtre « Ciel ma Belle-mère » le 4 novembre et « Bla Bla Drive » le 3 mars à la salle Condé Confluence. Des pièces bien adaptées, jouées par les troupes de théâtre de la production « Ça se joue ». Nous espérons que vous avez passé de bons moments !



Marché de Noël

4 décembre 2022



Ce dimanche, une vingtaine d'exposants était rassemblée à la salle Condé Confluence pour cette 2^{ème} édition du Marché de Noël. Les nombreux visiteurs ont pu apprécier les différents stands : bijoux, objets en bois, nourriture, poterie... Il y en avait pour tous les goûts et pour toutes les bourses pour effectuer les cadeaux de fin d'année.

Condé Music et l'Escadron volant de la Reine ont animé en musique ce marché de Noël.

Les enfants ont pu profiter de la présence du Père Noël et d'un stand de maquillage.

Ça s'est passé à Sablons

Téléthon

2,3 & 4 décembre 2022



Cette année encore, Sablons-sur-Huisne s'est mobilisée pour le Téléthon 2022 et a participé à hauteur de **8 867 euros** !

C'est un très beau chiffre, atteint grâce à l'engagement d'une équipe exceptionnelle de bénévoles.

Les animations ont démarré en amont par le Ball Trap à Coulonges en septembre, puis le très beau concert réalisé par Echollines en novembre. Sur le week-end du Téléthon, un programme varié a été également proposé : une vente de gâteaux faits maison à l'école de Condé, le stand Téléthon avec la vente des objets Téléthon, des objets faits main et les traditionnelles crêpes préparées par des maîtres crêpiers hors pairs, les pompiers de Bretoncelles qui réalisaient des défis à chaque don, des initiations Taekwondo, une initiation de Tango, des matchs de Badminton et de Tennis, la course à pieds. Le traditionnel tour motos et quads a également eu lieu, regroupant une centaine de véhicules.

Le repas du samedi soir organisé par l'AFC a enfin pu être de nouveau proposé, après ces longues années de pandémie. Quel bonheur de se retrouver pour manger une choucroute, danser et rire ! Lors du repas, le tirage des tombolas a eu lieu, et nous remercions notamment les enfants de l'école qui ont vendu une grande partie des billets. Mille MERCI à toutes et tous !

Vous pouvez retrouver le retour en images sur la chaîne Youtube de la commune.

Si vous n'avez pas pu venir en 2022, nous vous attendons cette année sur le week-end des 8, 9 et 10 décembre. Nous pouvons vous assurer que le programme sera au moins aussi varié !



Ça s'est passé à Sablons

Les Vœux du Maire

14 janvier 2023

Madame le Maire et les élus de la municipalité ont présenté leurs vœux lors d'un après-midi convivial à la salle Condé Confluence. De nombreux Sablonnais ont répondu présents aux vœux cet après-midi-là. Ils ont pu écouter le discours de Madame le Maire et apprécier une rétrospective de 2022. Cette cérémonie a été l'occasion de remettre des récompenses :

- Remerciements à **Caroline Dordoigne** pour son geste « héroïque » en sortant une personne de sa voiture accidentée et en feu,
- Remerciements à **Daniel Dupailion**, régisseur pêche et ancien président de l'AFC, et **Marie-Claire Bobin**, ancienne responsable de la bibliothèque et ancienne Présidente de Flash, pour leur dévouement.
- Remerciements aux anciens membres du bureau de l'AFC : **Annick Sénéchal**, **Marie-Claire Dupailion**, **Jocelyne Gasnier**, **Gisèle Morin** et **Mauricette Boulay**.
- Remise de médaille d'honneur régionale, départementale et communale échelon argent pour **Romuald Rigal**, Agent de maîtrise et échelon vermeil pour **Thierry Hebert** adjoint technique principal 1^{ère} classe.



Caroline Dordoigne



Daniel Dupailion



Marie-Claire Bobin



Jocelyne, Gisèle, Annick, Marie-Claire



Romuald Rigal & Thierry Hébert



Ça s'est passé à Sablons

Paulo « A travers champs »

27 janvier 2023

C'est à guichet fermé que l'humoriste Paulo s'est produit sur la scène de Condé Confluence dans son one man show « A travers champs... ».

Ses textes constamment renouvelés abordent les sujets d'actualité, comme au comptoir du café du village.

Bilan : deux heures de rire !



Déjeuner spectacle des séniors

5 mars 2023



La commission des Aînés a invité les habitants de plus de 68 ans à participer à un déjeuner spectacle offert par la commune et organisé par le Melrose Cabaret.

224 personnes se sont retrouvées autour d'un repas et d'un spectacle musical de variété française interprété par Jeff Leynac. Un grand merci à ce dernier pour son talent de chanteur et son humour.

Un moment de retrouvailles exceptionnel !

Les personnes malades ou ne pouvant se déplacer ont reçu un colis confectionné et distribué par les membres de la commission des aînés.

Les 100 ans de Angéline Mussot

6 mars 2023



Madame le Maire et Marie-Alix de Caffarelli se sont rendues chez Angéline Mussot pour célébrer ses 100 ans ! Entourée par sa famille, elle s'est vue remettre par la Commune un bouquet de fleurs et un foulard.

Après avoir vécu en région parisienne, elle s'est installée avec sa fille à Condé sur Huisne en 2021, région pour laquelle elle s'était prise de passion en y venant en vacances l'été.

Elle a eu une vie bien remplie et a exercé la profession de couturière. Avec son mari Georges, qui était ébéniste, ils ont eu 3 enfants, 4 petits-enfants et 5 arrière-petits-enfants. Jusqu'à ces 90 ans, elle faisait beaucoup de randonnées en famille.

Du Côté des Services

Melrose Cabaret

Chers résidents de Sablons-sur-Huisne, le Melrose Cabaret vous attend ce printemps. Vous bénéficiez toujours de **15% de remise** sur nos formules repas + spectacle pour vous et vos invités.

Notre revue « Attention au départ ! » et notre spectacle « 80 Génération CD ! » sont tous publics (tarifs spécifiques enfants et ados).

Profitez de votre salle, nos artistes sont là pour vous offrir un moment hors du temps à votre porte.

Melrose Cabaret – 02 61 71 97 06 – reservation@melrose-cabaret.fr – www.melrose-cabaret.fr



Le gîte « Les clés de la ferme »



LES CLÉS DE LA FERME
GÎTE DANS LE PERCHE

Envie de vous déconnecter ? Rendez-vous au gîte « Les clés de la ferme ».

Ouvert en juin 2022, Emilie Huet, qui travaille dans le tourisme, vous accueille au cœur de la ferme céréalière qu'exploite son mari Edouard, 3^{ème} génération d'agriculteur à Maurepas.

Le gîte est parfait pour se retrouver en famille. Avec une capacité d'accueil de 10-12 personnes, le gîte comprend un grand salon séjour, une cuisine spacieuse et dispose de 4 chambres avec salle de bain privative.

Dans le jardin, vous serez séduit par l'espace spa et le terrain de pétanque.

Classement en étoile en cours.

Contact :

Emilie & Edouard Huet

Lieu-dit Maurepas

Coulonges-les-Sablons

61110 Sablons-sur-Huisne

06 21 47 16 87

<https://gitelesclesdelaferme.fr/>

@gitelesclesdelaferme

#gitelesclesdelaferme



Du Côté des Services

Captain Tortue

Conseillère mode



Cela fait 2 ans qu'Emilie Boulay est conseillère mode de la marque Captain Tortue. Elle vous propose de partager des moments de shopping conviviaux à la maison entre copines ! Elle vous présentera les collections de vêtements, accessoires et chaussures pour les petites filles de 6 à 10 ans et les femmes de la taille 32 à 52. Emilie vous apportera conseils et astuces mode.

Emilie peut également faire des portes ouvertes chez elle.

Contact :

21 Bueil à Condeau

06.11.11.10.63

dafmb61@gmail.com

Captain tortue et Emilie sur facebook



Lylybeauty-Nails

Prothésiste Ongulaire



Aurélie Richardeau s'est installée comme prothésiste ongulaire à son domicile de Condeau à Bueil. Elle est également présente certains mardis et jeudis au salon de coiffure Céline situé au Plateau Saint Jean à Nogent le Rotrou.

Elle propose la pose de gel et vernis semi permanent. Vous pouvez prendre rendez-vous du lundi au samedi au 06.18.47.88.73.

Lylybeauty-Nails

N°2 Bueil à Condeau

Vous pouvez la retrouver sur Instagram et Facebook



Plomberie Chauffage

Damien Riguet est domicilié à Coulonges les Sablons. Salarié depuis une quinzaine d'année, il s'est installé à son compte sur notre commune en octobre 2022.

Vous pouvez le contacter pour vos travaux de plomberie et chauffage. Il propose l'entretien et le dépannage de tout type de chaudière.

Il se déplace dans un rayon de 20 km autour de Coulonges les Sablons.

Contact :

06.45.88.43.30

riguet.plomberie@laposte.net



Des Nouvelles de l'École Fortuné Fardouet

Quoi de neuf à l'école ?

Les projets vont bon train à l'école Fortuné Fardouet, en effet les 7 classes sont désormais bien lancées dans leur « **Opéra pour enfants** » grâce aux interventions hebdomadaires de Milly Akriche-Ducrou. Le carnaval organisé par l'APEC (association de parents d'élèves condéens) y faisait discrètement allusion. Cet opéra sera engagé autour du respect de l'environnement, ligne de conduite de l'école depuis plusieurs années maintenant. Tous les élèves de l'école se produiront à la salle Condé Confluence en fin d'année scolaire (les 30 juin et 1^{er} juillet 2023).

Cet engagement sur l'environnement et le Développement Durable est également soutenu par le projet avec l'entreprise Soparco, voisine de l'école, ayant permis avec les nombreuses autres actions mises en place, de lancer en cette année 2023, notre candidature au niveau 3 du Label E3D. Le travail avec la Soparco consiste, pour les élèves, leurs familles et l'équipe enseignante, à collecter des déchets plastiques en polypropylène (PP5), afin de fournir de la matière première à l'usine pour la fabrication des pots de fleurs. Les deux premières récoltes ont bien porté leur fruit avec des collectes de 16 et 21 kg de déchets remis à la Soparco.

Le projet se clôturera cette année par une troisième collecte en mars 2023, une visite de l'usine et en particulier du circuit de recyclage pour les élèves de CE2, CM1 et CM2. Un don de pots, de plants, de graines, de terreau et d'engrais sera effectué par l'entreprise en question, lors de la semaine du jardinage ayant lieu du 13 au 18 mars 2023, en remerciement aux élèves et à leurs familles pour leur investissement dans ce projet de recyclage. Cette même semaine, tous les élèves de l'école jardineront pour l'occasion, avec la participation de la Soparco. De plus, les élèves de maternelle se rendront à la jardinerie VILLAVERDE de Margon pour réaliser des ateliers autour du jardinage.

Les activités sportives diverses sont également lancées avec le projet tennis autour du sport et du handicap pour les élèves de CP-CE1-CE2, avec les interventions de Sébastien FRIGOLET du club de tennis de Sablons sur Huisne. La préparation et le passage du permis vélo en présence des gendarmes mi-mars pour les élèves de CM1-CM2, et enfin la reprise du cycle piscine à Aquaval de Nogent le Rotrou pour les élèves de CM1-CM2.



Eveil corporel avec Milly



Intervention de la SOPARCO



Récolte du recyclage



Lutte contre le harcèlement CM1-CM2



Projet tennis

Des Nouvelles de l'Ecole Fortuné Fardouet

Quoi de neuf à l'école suite...

D'autres événements ont eu lieu depuis la rentrée de septembre 2022 : des sorties cinéma pour toutes les classes de l'école dans le cadre du **Festival CinéFilou** auquel nous participons chaque année, en nous rendant au cinéma Saint Louis du Theil sur Huisne ; la création d'un court-métrage par les élèves de CE2-CM1-CM2 de l'école, à l'occasion de la participation au prix NAH (Non Au Harcèlement), la mise en place des 30' d'APQ au sein de l'école (30 minutes d'Activités Physiques Quotidiennes), notamment grâce à du matériel sportif mis à disposition des élèves dans les cours de récréation...

Les activités à venir n'en sont pas moins riches : en effet, la traditionnelle **semaine sans écran** est attendue par de nombreux élèves, elle aura lieu cette année durant la semaine du Bus des familles et de Pierres en lumières (du 9 au 16 mai 2023), ainsi toute la Commune sera active et investie...à nouveau un beau partenariat en perspective entre l'Ecole et la Commune de Sablons sur Huisne, ainsi qu'avec la CDC Cœur du Perche.

Les projets de jardinage au sein de l'école et des jardins partagés de la commune vont se remettre en place avec l'arrivée du Printemps, et bien sûr des sorties scolaires de fin d'année prometteuses pour tous nos élèves, en lien avec notre grand projet annuel sur l'Opéra pour enfants.

Encore une fois, la directrice de l'école et l'équipe pédagogique en profitent pour remercier les élèves et leurs familles, les membres de l'APEC, la Commune de Sablons, la CDC et les diverses associations condéennes qui les soutiennent dans leurs projets, pour leurs investissements humain et financier au sein de la vie de notre école.



Jardinage chez les maternelles

Le Carnaval de l'APEC

Le samedi 4 mars, l'APEC organisait le carnaval de l'école avec Condé Music et l'association Bille de Clown de Bretoncelles. Après une déambulation dans les rues de Condé sur Huisne, le bonhomme carnaval a été brûlé. Tout le monde s'est retrouvé à la salle des fêtes où un goûter était organisé.



Du Côté de nos Associations et de la Médiathèque

Association 2D

La randonnée pour le ramassage des déchets a eu lieu ce dimanche 12 mars. Malheureusement cette année encore, les fossés et bas-côtés des routes de Condé sur Huisne étaient encore parsemés de débris.

[Les randonneurs ont ramassé près de 150 kg de déchets.](#)

A la première place des déchets : les cannettes de bière en verre ou en métal.

Mais aussi des déchets divers, des emballages de fast food, des paquets de bonbons et de cigarettes... Les mégots de cigarettes écrasés sur les trottoirs ou jetés par la vitre des voitures étaient également nombreux.



Calendrier

- **Randonnée du dimanche matin** : départ à 9h30, rendez-vous sur le parking de la Voie Verte à Condé sur Huisne le 16 avril, 14 mai, 11 juin, 10 septembre, 15 octobre, 19 novembre, 10 décembre.
- **Randonnée hebdomadaire du jeudi** : départ à 9h30 (pas de randonnée en juillet et août), le lieu du départ sera précisé à chaque fois.
- **Randonnée nocturne** : samedi 1^{er} juillet départ à 20h30, lieu de départ à préciser.
- **Randonnée à thème** :
 - Randonnée du 11 juin environ 8 kms et suivie d'un repas champêtre.
 - Randonnée du 19 novembre suivie d'un repas partagé et d'un verre de l'amitié
- **Assemblée générale le 25 novembre suivie d'une sortie au restaurant.**

Pour plus de renseignements contactez Marinette au 06.78.68.02.64.



Médiathèque

Voici l'activité de la bibliothèque en quelques chiffres (2022). Nous avons acheté 224 ouvrages, 139 livres adultes et 85 livres jeunesse. Le nombre de lecteurs actifs est de 148 (84 adultes et 64 jeunes). Durant l'année 2022, nous avons eu le plaisir d'inscrire 46 nouveaux lecteurs : 23 lecteurs de 0 à 14 ans et 23 lecteurs de 15 à 65 ans.

En ce qui concerne les prêts, nous avons effectué au total 2 328 prêts : 931 documents adultes, 1385 documents jeunesse, 12 jeux.

Un joli zèbre est venu tenir compagnie à notre âne Trotro bien connu des enfants. Il est devenu un sympathique présentoir pour livres 1^{er} âge.

Un grand merci à tous nos lecteurs actifs, petits et grands, qui viennent nous voir régulièrement et qui partagent avec nous la passion de la lecture !

L'équipe des bénévoles vous attend pour vous faire découvrir nos toutes dernières acquisitions du mois de mars.

N'hésitez pas à venir nous voir tous les mercredis de 14h à 18h et tous les samedis de 9 h à 12h30.

Inscription gratuite, prêt gratuit.



Du Côté de nos Associations et de la Médiathèque

Club de la Bonne Ambiance

Le Club de la Bonne Ambiance de Coulonges-les-Sablons, qui a pour nouvelle Présidente Gisèle Leroyer, vous propose diverses activités et sorties. Tous les 15 jours, à la salle polyvalente de Coulonges les Sablons, les adhérents se retrouvent pour jouer aux cartes et à bien d'autres jeux !

Établir des liens entre les adhérents, rompre l'isolement, agir pour le bien vivre ensemble, c'est ce qui anime le club, qui compte 140 adhérents et sera ravi d'accueillir de nouvelles personnes.

N'hésitez pas à les contacter labonneambiance61pbc@gmail.com.

Demandez le programme !

Mardi 25 avril

Fougère P'tit Beunois (inscription avant le 10 avril).

Dimanche 28 mai

Repas dansant animé par Stéphane Dubois (30€/pers.).

Lundi 12 juin

Armada sans fatigue inscription avant le 2 mai.

Samedi 9 septembre

Repas dansant animé par Nicolas Devoir (30€/pers.)

Dimanche 17 septembre

Saumur gala du cadre noir inscription avant le 20 août.

Dimanche 1^{er} octobre

Loto salle des fêtes de Coulonges.

Mercredi 15 novembre

Repas spectacle de fin d'année à Mamers.



FLASH

De nouvelles activités à venir

L'Association FLASH se développe avec 3 nouvelles activités :

- ✓ **Couture** : cours le mercredi ou le jeudi « salle Vavasseur ». Adhésion 5 € pour l'association (cette cotisation permet d'accéder à d'autres activités). Prix des cours 15 € les 2 heures.
Contactez Mme DUTARDE 06 07 95 18 86
- ✓ **Course à pied** : adhésion 5 € pour l'association, contact : M. REBRAY au 06 22 39 41 47.
- ✓ **Atelier d'art floral** : le samedi 27 mai de 14h à 17h à la salle Vavasseur à Condé sur Huisne.
Coût 40 € et 35 € pour les adhérents Flash.
Inscription au 06 30 03 31 91 ou association.flashconde@gmail.com

Les membres de Flash ont en projet un atelier intergénérationnel le 19 avril 2023, un café rencontre et une course « color run » le 16 septembre en collaboration avec le comité des fêtes de Condeau et l'AFC. Mais aussi des cours de peinture pour le mois de septembre. Si vous êtes intéressés contactez Jocelyne Vannier.

Prenez note : la prochaine assemblée générale aura lieu le 13 avril à 20 h salle Paul Pelleray.

Présidente : Mme Jocelyne VANNIER

association.flashconde@gmail.com

06 30 03 31 91



Zoom sur l'atelier Couture

Mme Dutarde de « Kitac couture » donne des cours de couture loisir débutant. Elle enseigne les incontournables de la couture en 40 exercices pratiques pour apprendre à utiliser correctement sa machine à coudre, le vocabulaire des opérations techniques, et s'exercer sur des pièces d'étude.



Les élèves du cours de couture

Du côté de nos Associations et de la Médiathèque

Condé Music

Redonne le « LA » pour 2023

Condé Music a d'ores et déjà lancé son année 2023 et a participé à plusieurs événements depuis le mois de Janvier (Sainte Barbe de Bretoncelles, carnaval de Condé sur Huisne...), et nos musiciens seront heureux de vous retrouver tout au long de cette nouvelle année lors de nombreux événements :

« Nous sommes ravis d'avoir pu vous retrouver en novembre dernier lors de notre concert de Sainte Cécile et vous informons que notre concert annuel sera de retour le dimanche 19 Novembre 2023 à la salle Condé Confluence. »

Condé Music se renouvelle chaque année et pour nous le travail a déjà commencé puisque de nouveaux morceaux s'ajoutent progressivement à notre répertoire. Au programme également la mise en place du futur concert de Sainte Cécile dont le thème sera donné plus tard dans l'année.

Nous avons pour ce printemps de nombreuses sorties prévues, dans les environs mais également dans les départements plus lointains puisque nous aurons le plaisir de participer le 18 juin prochain à un Corso Fleuri à Senneville dans les Yvelines. Nous sommes très contents de voir que les notes de Condé Music s'exportent vers de nouveaux horizons.

Nous vous remercions encore, cher public, de tout le soutien que vous nous apportez et voici quelques dates lors desquelles vous aurez l'occasion de nous retrouver :

- **Dimanche 7 mai** à La Gaudaine à l'occasion d'un vide grenier et marché artisanal et fermier (à confirmer).
- **Lundi 8 mai** pour les cérémonies officielles de la 2nde Guerre Mondiale.
- **Jeudi 18 mai** à la brocante annuelle de Condé sur Huisne.
- **Dimanche 4 juin** pour la fête des jardins.
- **Dimanche 18 juin**, cérémonie le matin à Condé sur Huisne puis Corso Fleuri à Senneville (78).
- **Vendredi 23 juin** à la fête de la musique à Sablons sur Huisne.
- **Dimanche 19 novembre** pour le concert de Sainte Cécile.

Condé Music sera à vos côtés pour partager de bons moments et oublier si possible l'espace de quelques heures tout ce qui peut nous tracasser.

En attente de tous nous retrouver.

Rémi ESNAULT,
Président de Condé Music





Les boîtes aux lettres



Nous recevons de moins en moins de courrier papier, mais de plus en plus de colis, alors avoir une boîte aux lettres bien identifiée est recommandé, voire obligatoire pour tous les logements construits après 1979.

Il est important d'avoir une boîte aux lettres normalisée permettant de recevoir les lettres aussi bien que les colis. Elle doit mesurer 34 cm de profondeur, 26 cm de hauteur et 26 cm de largeur. La fente d'insertion des lettres doit mesurer au minimum 3 cm de hauteur et 22 cm de longueur.

Elle doit être installée en bordure de voie et placée à l'entrée du logement, à un emplacement accessible aux facteurs. Si vous avez un chemin privé, elle doit être placée à l'entrée du chemin.

Il est fortement recommandé de mettre son nom afin de l'identifier et d'éviter de recevoir le courrier du voisin. Pensez aux facteurs, aux livreurs, à la Mairie, qui peinent parfois à identifier vos boîtes à lettres !

Comptons également sur la mise à jour de l'adressage, qui est en cours sur notre commune, pour faciliter encore mieux la distribution. Il s'agit de nommer les voies qui ne portent pas de nom pour favoriser les livraisons, l'accès des secours et l'installation de la fibre.

L'aide départementale pour l'installation d'un kit Bioéthanol ou GPL sur un véhicule essence



Le Département de l'Orne a décidé d'accompagner les ornaïses et les ornaïses dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre et de polluants liés à leurs déplacements.

Ainsi, une aide de 200€ pour la pose d'un kit Bioéthanol et 400€ pour la pose d'un kit GPL sont proposées à partir du 1er janvier 2023.

La fourniture et la pose de kits homologués devra être assurée par un installateur agréé.

Modalités :

- ✓ Les véhicules concernés devront avoir plus de 2 ans et moins de 18 ans.
- ✓ Une seule aide par foyer familial.
- ✓ La demande de subvention devra avoir été déposée avant la pose du kit.



Retrouvez le formulaire sur <https://www.orne.fr/services/environnement/les-aides-lenvironnement>

Association Enfance et Partage

Enfance et Partage Normandie est une association de bienfaisance et d'assistance auprès des familles par un soutien constructif sur du long terme, en leur proposant des activités culturelles, sportives et toute activité favorisant le « vivre ensemble ».

Une antenne est basée à Rémalard en Perche.

Enfance et partage collecte des vêtements, meubles, vaisselles, linge de maison, qu'elle met en vente dans sa boutique solidaire.

Boutique solidaire: 33-35 rue du Hautbourg 61110 Rémalard en Perche.

Ouverture le mercredi & jeudi de 14h à 17h, le samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h.



Référent local : Fabrice Chaumier

Responsable de secteur : Martine Aubatret

Parc naturel Régional du Perche

Le Parc du Perche écrit son avenir à l'horizon 2040



Comment vivrons-nous dans 15 ans ? À quoi ressembleront nos paysages ? Comment nous déplacerons-nous ? Peut-être avez-vous déjà eu l'occasion de participer à ces réflexions avec le Parc. Car depuis plus d'un an, le Parc naturel régional du Perche s'interroge sur son avenir en procédant à la « révision de sa Charte ». Un projet ambitieux qui vise à répondre localement aux défis planétaires qui nous attendent.

Le Perche a été reconnu et classé en Parc naturel régional en 1998 pour la qualité de ses paysages, de ses milieux naturels et de son patrimoine bâti. Son territoire correspond à celui des 88 communes qui ont adhéré volontairement à sa Charte.

Mais une Charte de Parc, c'est quoi ?

Paysages, biodiversité, agriculture et alimentation, urbanisme, patrimoine bâti, culture, tourisme, éducation et sensibilisation... Véritable projet de développement durable, la Charte est le document qui définit les objectifs du territoire et les moyens de les atteindre. Elle est élaborée avec l'ensemble des collectivités territoriales concernées et en concertation avec les partenaires intéressés. Elle permet le classement du territoire en « Parc naturel régional » pour une durée de 15 ans. Les 88 communes du Parc du Perche, dont Sablons sur Huisne, se sont engagées dans ce projet de Parc en la signant.

Pourquoi doit-on réviser la Charte ?

Au bout de ces 15 ans, les cartes sont rebattues pour adapter le projet de territoire au contexte en évolution, aux données scientifiques, climatiques, économiques et sociologiques : c'est ce que l'on appelle la révision de la Charte. Cette étape est obligatoire pour que le Perche conserve son label de Parc naturel régional. La Charte actuelle arrive à terme dans 3 ans, c'est pourquoi le Parc réfléchit déjà à la prochaine (2025-2040) !

En raison d'une mobilisation importante des équipes du Parc et de ses partenaires (communes, communautés de communes, départements, régions, partenaires comme l'Office national des

forêts, les agences de l'Eau, les offices de tourisme etc.) et la volonté d'une consultation la plus large possible du territoire, la révision de la Charte n'est pas une simple procédure administrative. C'est un processus ambitieux de plusieurs années où se décide un projet collectif de vie et une manière d'habiter le territoire à l'horizon 2040.

Où en est-on ?

En 2021, les élus du Parc ont défini un nouveau périmètre d'étude, qui élargit le nombre de communes candidates non plus à 88 mais 114 ! Et pour la première fois parmi elles, 4 se situent dans le Loir-et-Cher. Ces 114 communes ont été impliquées, au même titre que l'ensemble des partenaires, au long processus de concertation.

De mars à juin 2022, le Parc a également souhaité faire participer les habitants du Perche : espace de contribution en ligne, réunions publiques, fête du Parc, stands sur les marchés... L'objectif : recueillir les avis, les souhaits et les craintes pour l'avenir. Toutes ces contributions ont permis, pendant l'été, de définir des objectifs et des mesures concrètes, de la valorisation de l'arbre sous toutes ses formes au développement culturel du territoire, de la promotion touristique à la transition agricole et alimentaire.

Et ensuite ? D'ici à 2024, après quelques allers et retours entre les Régions et l'Etat, le projet de Charte sera soumis à l'avis de l'ensemble des habitants du Parc dans le cadre d'une enquête publique.

Le projet de Charte est accessible via le lien suivant : <https://bit.ly/charteperche> et sur le site internet du Parc





Bruits de voisinage (Extrait de l'arrêté préfectoral du 07/08/2007)

Les travaux de bricolage, à l'extérieur comme à l'intérieur, ou de jardinage, réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, comme les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses... ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30.
- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h.
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

Art. R.1334-31 du code de santé publique précise qu'aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité.

Déjections canines

Le ramassage des déjections canines est obligatoire ! Pollution visuelle, olfactive, sans parler du désagrément lorsque l'on marche dedans : même avec le pied gauche, cela ne fait rire personne ! Nous faisons appel au bon sens de chacun et invitons les propriétaires de chiens à utiliser des sacs pour déjections canines. Si vous n'en avez pas, 5 distributeurs sont à votre disposition à Condé sur Huisne : 3 au Parc des Sports et Loisirs, 1 place de l'Église et 1 rue des Rosiers.



Huiles alimentaires et autres résidus graisseux

Les agents techniques de Sablons sur Huisne retrouvent des blocs de graisse dans les bacs en amont de la station d'épuration.

Les huiles usagées ne doivent pas être jetées dans les canalisations, elles ne doivent pas être mélangées avec d'autres ordures ménagères et elles ne doivent pas être rejetées dans la nature. Dans les canalisations, les huiles usagées risquent de se figer à température ambiante, obstruant les canalisations.

Mélangées avec d'autres déchets ménagers, les huiles usagées vont empêcher le recyclage des autres déchets et produire une pollution importante. Enfin, ces huiles déversées dans la nature ont des conséquences désastreuses sur l'environnement.

En tant que particulier, vous pouvez les déposer à la déchetterie de Rémalard en Perche.

En tant que professionnel de la restauration, producteur d'huiles usagées, vous êtes responsable de vos déchets. La loi de janvier 2012 du code de l'environnement tient le producteur d'huiles responsable pour toute pollution, et des poursuites peuvent être engagées contre lui. Depuis janvier 2016, les producteurs d'huiles usagées doivent effectuer une collecte de celles-ci en vue de leur valorisation, à partir d'une production supérieure à 60 litres par an.

Pour ce faire, vous devez installer des contenants adaptés dans vos cuisines (fûts ou bidons), les entretenir dans le respect des règles d'hygiène, et assurer une collecte des huiles usagées par une entreprise spécialisée titulaire d'un agrément préfectoral. Si vous ne respectez pas la réglementation, vous vous exposez à deux ans d'emprisonnement et 75 000 € d'amende.

Dépôt des ordures ménagères et tri sélectif

Nous avons constaté à plusieurs reprises le dépôt de sacs poubelles autour des containers et des ordures ménagères, à même le sol. Nous tenions à vous informer que cela constitue un dépôt sauvage qui peut être poursuivi. Déposer, abandonner, jeter ou déverser tout type de déchets sur la voie publique ou privée est puni d'une amende de 135 €. Le montant de l'amende peut aller jusqu'à 1500 €.

Vos sacs d'ordures ménagères, pour ceux qui ne sont pas en ramassage en porte à porte, doivent être mis dans le container approprié et dans un sac poubelle. **Quand les containers sont pleins et même si les déchets déposés sont conformes, il faut trouver un container libre dans un autre endroit ou attendre que les containers soient vidés.**

Il est rappelé que les poubelles ménagères comme les poubelles de tri doivent être déposées, en porte à porte, la veille du ramassage.

Pour les communes déléguées de Condé sur Huisne et de Condeau, les sacs jaunes sont à retirer en Mairie.



Santé - Social

Infirmières 02.33.83.62.62
Docteur Faure 02.33.25.48.69
Pharmacie 02.33.73.31.32
Kinésithérapeute 02.50.47.93.28
Taxi 02.33.73.33.19

ADMR 02.33.83.72.10
UNA 02.33.25.99.92

Assistante sociale 02.33.85.30.20

Médecin de garde 116 -117

Urgences

SAMU 15
Pompiers 18
Gendarmerie 17
Urgences à partir du portable 112

Services

Agence Postale Communale
02.33.25.69.31

Ecole Fortuné Fardouet
02.33.85.00.75

Ecole de Musique
02.33.25.00.61

Per'Chouette
06.74.29.22.32

Médiathèque
02.33.73.15.65

CdC Cœur du Perche
02.33.25.44.85

Déchetterie Rémalard
02.33.83.07.43

Office du tourisme Cœur du Perche
02.33.73.71.94

Secrétariats de Mairie

Commune déléguée Condé S/ Huisne
02.33.73.34.01
sablonssurhuisne@orange.fr
www.conde-sur-huisne.fr

Commune déléguée Condeau
02.33.73.33.43
mairiecondeau@wanadoo.fr

Commune déléguée Coulonges les Sablons
02.37.52.50.25
mairie.coulonges-les-sablons@wanadoo.fr

